

de Qaryat al-Fāw, rappelle cette activité, en particulier les travaux de Sa'ad al-Rāšid à Rabada, site important sur la route irakienne du pèlerinage (sur laquelle il a publié sa thèse : *Darb Zubaydah, The Pilgrim Road from Kufa to Mecca*, 407 p., Riyad University Libraries, 1980). On peut espérer que grâce à 'Ali Hāmid Gabbān, qui a soutenu en 1988 une thèse sur les routes égyptiennes et syriennes du pèlerinage, en voie de publication, d'autres sites archéologiques importants de l'Ouest de l'Arabie seront inventoriés et exploités.

Jean-Claude GARCIN
(Université de Provence)

Geoffrey KHAN, *Selected Arabic Papyri. Studies in the Khalili Collections*, volume I. The Nour Foundation in association with Azimuth Editions and Oxford University Press, 1992. 21 × 30 cm, 264 p.

Geoffrey Khan présente ici une très belle édition d'un choix assez important de papyrus provenant de la collection de Nasser D. Khalili (36 sur environ 400). Aussi bien la qualité de la publication que le choix des papyrus et le soin avec lequel ceux-ci ont été étudiés contribuent à en faire un ouvrage de valeur. Ces documents proviennent (à l'exception d'un seul) d'Égypte mais le lieu exact de trouvaille n'est jamais connu, même si dans certains cas leur contenu permet de penser qu'ils ont été trouvés dans les décombres d'al-Fusṭāṭ ou dans un des sites fertiles en papyrus de la Moyenne-Égypte.

L'auteur consacre d'abord un chapitre aux problèmes liés à la paléographie et à la chronologie : il présente une analyse détaillée des différents types d'écriture que l'on rencontre dans les papyrus, et essaie d'établir des critères de datation en se référant à ceux qui comportent une date, tout en tenant compte des variations régionales et des modes stylistiques. Il se base sur ces résultats pour dater les papyrus qu'il analyse par la suite. Si cette étude est soigneusement élaborée, il me semble qu'il faudrait tout de même rester prudent lorsqu'on propose une datation. Ainsi le style d'un document parfaitement daté peut surprendre par rapport à la datation comparative qu'on a pu lui attribuer. Ceci étant, dans l'ensemble, les datations proposées par l'auteur se tiennent. Par ailleurs, dans l'étude même des papyrus il tient compte des divers types de formules employées, de leur emplacement dans le texte, de la place du nom du destinataire et d'autres paramètres, pour préciser au mieux le contexte chronologique. Le tout contribue à faire de l'ouvrage un excellent outil de travail pour quelqu'un qui n'est pas déjà un papyrologue confirmé.

Les papyrus sont présentés en détail, selon les critères habituellement utilisés pour l'édition de papyrus arabes, avec un commentaire sur le type d'écriture, les éventuelles difficultés ou incertitudes de lecture, le texte même, sa traduction en anglais et une photo, le plus souvent de bonne qualité. Le commentaire, sur les termes employés ainsi que sur les noms propres, est accompagné d'un important travail de recherche pour situer le document dans son contexte historique et géographique ; l'auteur attire l'attention sur toute anomalie linguistique ou sur tel particularisme dialectal par rapport à l'arabe classique. Il fait preuve d'une grande érudition dans ces analyses et

met en valeur les renseignements qu'apportent ces papyrus. La plupart des sujets rencontrés dans ces documents font l'objet d'un petit exposé qui permet de faire le point sur nos connaissances dans le domaine en question, par exemple l'administration fiscale. Parfois un papyrus apporte un élément nouveau, ou confirme quelque chose évoqué dans d'autres types de sources. Cet aspect est souligné par l'auteur et fait de cette publication un ouvrage extrêmement utile sur l'histoire de l'Égypte à des époques pour lesquelles il existe peu d'ouvrages accessibles à l'étudiant comme au chercheur. On pourrait tout juste regretter que le commentaire qui suit chaque document publié reste souvent trop près du texte : il aurait gagné à être accompagné d'une analyse plus globale, en particulier pour les documents qui relèvent du domaine privé. Certains papyrus (n°s 1, 2, 3, 6, 14, 16) font l'objet de commentaires longs et détaillés, alors que d'autres (n°s 27, 32, 34) auraient mérité plus que les quelques lignes que leur accorde l'auteur.

Le document n° 1 qui concerne la *zakāt* est constitué d'une liste de noms de villages auxquels correspondent les sommes d'argent qui y ont été distribuées. Un des grands intérêts de cette liste est que le nom grec est suivi du nom arabe. L'auteur tente, dans la mesure du possible, d'identifier aussi bien les toponymes grecs qu'arabes. Pour certains, on apprend ici le nom arabe (ou arabisé) de villages dont le nom grec était connu par des textes (par exemple Faqrā pour Fakra, Ṣafaniyya pour Spania, Muš Dal pour Moukhintalé, Tilt al-Kubrā pour Tolthis Megalé). Quelquefois il a pu rattacher un toponyme grec à un toponyme arabe connu, comme par exemple celui du village de Sumusṭā qui figure dans les listes cadastrales d'Ibn Duqmāq et d'Ibn al-Ǧī'ān et qui correspond au Seftha du nome oxyrhynchite mentionné par des papyrus grecs. Nous avons ici l'exemple d'un cas où un papyrus éclaire un peu plus l'histoire d'une province (ici celle d'al-Bahnasā) pour des époques (début du II^e siècle de l'hégire) où les sources sont par ailleurs peu parlantes. Il ne reste qu'à espérer que d'autres listes de ce type soient retrouvées dans les collections de papyrus dispersées dans le monde et publiées dans des conditions aussi bonnes que celles-ci.

Certains parmi ces papyrus ont trait à la comptabilité de l'administration fiscale (2, 3, 4, 10, 11). Depuis l'édition du texte d'al-Mahzūmī³ et les travaux de Cl. Cahen⁴ et de G. Frantz-Murphy⁵, pour ne citer que ceux-là, les mécanismes de cette administration sont bien connus, ce qui permet à l'auteur d'identifier la nature des documents qu'il édite ici. Il publie un exemple (n° 2) de rapport annuel que produisait le comptable du service fiscal et qui présente un état récapitulatif (*al-ğamā'a*) des sommes perçues par l'administration fiscale, district par district. Le comptable y précise également l'accroissement des terres cultivées par rapport à l'estimation qui avait été faite lors de l'arpentage annuel ; c'est ici le cas des terres relevant de la ville de Dalās et des villages dépendant de la ville d'Ihnās, toutes deux situées dans la partie septentrionale de la Moyenne-Égypte. Un extrait de comptabilité (n° 3) donne le coût du loyer de la terre (équivalent au *harāğ*) d'après la catégorie à laquelle appartient la terre et le type de cultures qu'il convient d'y pratiquer. Dans ce document nous apprenons que le *harāğ* a été payé en au

3. *Kitāb al-minhāğ fi 'ilm harāğ Misr*
d'Abū'l-Hasan 'Ali b. 'Utmān al-Mahzūmī, édité par
Cl. Cahen et Y. Rāgib, supplément aux *Annales islamologiques*, cahier n° 8, IFAO, Le Caire, 1986.

4. *Mahzūmiyyāt, Études sur l'histoire économique*

et financière de l'Égypte médiévale

Leiden, 1977.
5. *The Agrarian Administration of Egypt from the Arabs to the Ottomans*, supplément aux *Annales islamologiques*, cahier n° 9, IFAO, Le Caire, 1986.

moins deux fois. Apparemment, la pratique d'échelonner le paiement d'impôts ou de loyers sur l'année était assez courante, car il en est question dans d'autres papyrus aussi bien que chez certains auteurs médiévaux (al-Nuwayrī, Ibn Ḥawqal). Un autre document (n° 4) donne une liste relative à la comptabilité fiscale, avec le nom des cultivateurs et le type de céréales produites par celui-ci, ainsi que des chiffres indiquant probablement le nombre de *feddān*-s cultivés. Certains documents, en particulier des quittances et des reçus (n°s 9, 11), n'apparaissent pas clairement au premier abord comme s'agissant d'affaires privées ou de dettes fiscales, mais l'étude minutieuse que Geoffrey Khan consacre à la terminologie prise dans le contexte historique lui permet de conclure qu'il s'agit souvent d'écrits émanant de l'administration fiscale. Par exemple, pour l'une des deux quittances du document n° 9, il pourrait s'agir du paiement d'un impôt (*sadaqa*) en nature (des brebis). Dans le document n° 10, il est spécifié qu'il s'agit d'une quittance de l'impôt foncier (*harāğ*), datée de 194 de l'hégire. Un autre document (n° 16) nous montre « l'envers du décor » en quelque sorte, puisque cette fois-ci il ne s'agit pas d'un texte émanant de l'administration fiscale, mais d'une pétition de gens qui se trouvent dans l'impossibilité de payer leurs impôts car, ayant été emprisonnés, ils n'ont pas pu cultiver les terres et n'ont même plus de quoi se nourrir. Ils s'adressent donc à un *amir* et lui demandent de tenir compte de leur détresse. Aussi bien dans sa structure que dans les formulations employées, ce document suit le schéma d'autres pétitions antérieures à l'époque fatimide.

Une liste des sommes perçues pour les loyers de diverses propriétés urbaines (maisons et boutiques) illustre les soucis d'un propriétaire (n° 5). Ce texte nous apporte quelques détails intéressants sur le paysage urbain aux environs du III^e siècle de l'hégire : parmi les propriétés louées, donc en principe habitées, on trouve deux maisons qui sont au moins partiellement en ruine (*harba, mahrūb*). Par ailleurs il mentionne quelques noms de petits métiers très spécialisés : savetier, repriseur, fabricant de fuseaux. C'est également le monde de la ville qu'évoque le document n° 13 (un parchemin) : il s'agit du contrat de location d'une boutique dont l'emplacement, dans le quartier de Ḡāfiq à al-Fuṣṭāt même, est soigneusement décrit. Il semblerait qu'il s'agisse d'une boutique plus importante que les échoppes d'artisans mentionnées dans le document 5, même si la fonction du locataire, ou le type de commerce pour lequel celui-ci destine sa boutique, n'est mentionné nulle part. G. Khan date ce document de la fin du III^e siècle de l'hégire (vers 280 de l'hégire), date qui me paraît peut-être un peu haute, d'autant qu'il signale lui-même que le script ressemble beaucoup à un autre document légal, également sur parchemin, publié par N. Abbot ⁶, et daté de 335 de l'hégire.

Les papyrus contiennent naturellement souvent des comptes de toutes sortes. G. Khan en publie quelques exemples, en plus de ceux relatifs à la comptabilité fiscale déjà mentionnés. Une liste détaillée des dépenses d'une communauté chrétienne (document n° 6), probablement un monastère de la Mésopotamie septentrionale, constitue un exemple particulièrement original. Les papyrus provenant de cette partie de la Mésopotamie sont extrêmement rares, mais en quelques lignes G. Khan a su démontrer comment se laisse deviner le substrat syriaque ainsi que des utilisations dialectales particulières à cette région. Certains mots indiquent une transposition à l'arabe de termes syriaques, notamment des termes liturgiques. Tous ces éléments, ainsi que la

6. N. ABBOT, *The Monasteries of the Fayyum I*, Chicago, 1937.

mention d'un toponyme (Malat) qui se trouve actuellement dans le Sud-Est de la Turquie, permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un texte provenant de cette partie du monde islamique⁷. Le document n° 8 est un exemple plus typique des comptes que l'on peut trouver dans les papyrus, et qui se limitent à quelques lignes où sont consignés par écrit les détails d'une transaction monétaire. Dans le document n° 7, il n'est pas directement question d'argent mais de marchandises transportées par bateau, avec quelques indications intéressantes concernant les unités de mesure de contenance utilisées ici pour le vin. Le document n° 9 comporte deux reçus, l'un concernant une dette contractée auprès d'une personne décédée et partiellement remboursée à l'un des héritiers, et l'autre un paiement en nature d'une dette quelconque (peut-être fiscale). Il est également question de dette dans le document n° 28, où le débiteur demande que le paiement de celle-ci soit différé. Une longue lettre d'affaires (n° 27) fournit de détails concernant le paiement de dettes, de marchandises (achat de résines aromatiques, de lin, de graines, de blé). Le destinataire de la lettre est probablement quelqu'un qui agit au nom de l'expéditeur, peut-être un proche, car la lettre est constituée d'un mélange de conseils et de directives. À la fin, l'expéditeur demande qu'on lui envoie du papyrus pour lui permettre d'écrire, détail qui confirme la cherté et la relative rareté du papyrus comme support pour l'écrit à ces époques (ici le III^e siècle de l'hégire). Le document n° 34 est une courte missive destinée à un homme malade lui signalant qu'il a une dette vis-à-vis de l'expéditeur : celui-ci lui rappelle qu'il a effectué un travail pour lui et qu'il n'a toujours pas été payé pour cette tâche. Le ton de ces lettres où il est question de dettes impayées et autres affaires d'argent change beaucoup d'une lettre à une autre : parfois les formules de politesse abondent, ailleurs elles sont réduites au strict nécessaire. Ceci dépend évidemment des relations qu'entretiennent les correspondants, mais G. Khan montre bien que l'utilisation de certaines formules, leur emplacement dans la lettre, sont des éléments qui varient selon les époques et qui permettent parfois de dater les documents. D'autres lettres traitent également de transactions monétaires et de commerce. Souvent le témoignage qui nous est parvenu ne constitue qu'un seul maillon d'une longue correspondance parfois complexe, et alors c'est au lecteur d'essayer de reconstituer le contexte de ces transactions commerciales. Dans plusieurs documents la nature de la marchandise concernée n'est pas mentionnée (n°s 19, 26, 31). Il s'agit de rappels pour des paiements (26 et 31) et une demande de rendez-vous pour régler des affaires (n° 19). Dans d'autres, des situations compliquées transparaissent, avec plusieurs affaires traitées en même temps, et parfois un climat social tendu et instable se laisse deviner derrière quelques phrases laconiques : le document n° 14 est une lettre où l'expéditeur explique qu'il a été arrêté et emprisonné alors qu'il s'apprêtait à vendre les marchandises que lui avait confiées le destinataire de la lettre. Dans une autre missive (n° 32) où il est question de livraison d'orge et de paiements divers, l'expéditeur donne des précisions sur une affaire qu'il avait déjà essayé de traiter par un intermédiaire. On y apprend aussi que les deux interlocuteurs sont inquiets au sujet de Bédouins (al-Bādiya) qui « empêchent les gens de manger leur nourriture » (p. 230, l. 16 et 17 et p. 232).

7. Le nom du village de Malātiyya en Moyenne Égypte (entre Mağāga et al-Faṣn) date de l'époque ottomane : un certain Muḥammad Agā al-Malātiyalī, originaire de Malat ou Malatiya en Turquie dont il est question dans ce papyrus, s'y

était installé et son nom reste rattaché à ce village qui s'appelait auparavant Manšiyat Banī Ġarwās (Ramzi, *Al-qāmūs al-ḡugrāfi lil-bilād al-Miṣriyya*, vol. 2, fasc. 3, p. 250, Le Caire, 1958).

L'artisanat et le commerce du textile sont l'objet principal de trois lettres (n°s 21, 22 et 25) : la première (n° 21) nous apporte des renseignements sur la taille des coupons de tissus de lin, la qualité de celui-ci, et les relations entre le tisserand et les intermédiaires commerciaux, ces derniers essayant visiblement d'avoir leur mot à dire sur la qualité finale du produit qu'ils achètent. Nous avons une lettre destinée à un tisserand (n° 22) dans laquelle on lui demande de livrer à un intermédiaire une certaine quantité d'étoffe, commandée et payée d'avance. Dans la lettre n° 25 l'expéditeur a envoyé trois pièces de tissus et rappelle au destinataire la somme que celui-ci doit pour cette livraison. Nous n'y apprenons pas si l'expéditeur était le tisserand ou s'il s'agit d'un intermédiaire. Dans les produits mentionnés dans la lettre n° 27 (voir ci-dessus) il est également question d'achat de lin, probablement sous sa forme brute, étant donné que le contexte semble être celui d'un domaine agricole plutôt que d'un atelier de tisserand, encore que ceci reste à prouver. Malgré l'importance de la documentation papyrologique sur le commerce du textile, nous ne savons pas grand-chose sur l'organisation structurelle de cet artisanat : petites installations domestiques, ou ateliers regroupant plusieurs artisans et les installations nécessaires que requiert la préparation du lin ?

Le monde rural, son organisation et la gestion des domaines agricoles sont évoqués dans un certain nombre de lettres. Le document n° 14 (déjà mentionné ci-dessus) est une lettre envoyée par un certain Mikis ibn Samūn, en détention dans un village du Delta, à Abū Ya'fur pour lui parler de marchandises qu'il devait vendre pour le compte de ce dernier qui semble être le propriétaire d'un domaine situé dans ce village. Il est également question de détention dans la lettre n° 17, où une femme écrit de manière très personnelle et chaleureuse à quelqu'un que G. Khan pense être un eunuque (*hādim*) qui se trouve dans l'impossibilité de quitter le village, vraisemblablement à cause de retards dans la livraison de blé dû en impôt. Cette situation ne l'empêche pas de continuer de s'occuper d'envois divers (pommes, blé). Le document n° 20 nous donne un aperçu sur quelques aspects de la vie à la campagne et les soucis quotidiens des paysans : difficultés pour nourrir les moutons en période de disette, la variation du prix du blé, la culture des terres, la naissance attendue d'agneaux et de chevreaux. Le ton employé ici évoque une relation égalitaire, peut-être celle qui existe entre deux frères ou entre deux associés. Une lettre, comportant de nombreuses lacunes qui rendent parfois délicate l'interprétation de certains passages (n° 27), abonde néanmoins en détails, à propos de paiements à diverses personnes, d'achat de lin, de graines, d'avoir en blé, d'arrivage de graines et de trèfle. Il apparaît que la gestion d'un domaine agricole est une affaire complexe et qui cause beaucoup de soucis. Les lettres 30 et 32, qui concernent le transport de céréales, ne nous apprennent malheureusement pas s'il s'agit du ravitaillement d'une ville, ou de la correspondance entre propriétaires terriens ou marchands qui gèrent la distribution des vivres. Que ce soit l'un ou l'autre, l'ensemble de cette documentation, qui porte sur la gestion des biens agricoles, laisse à penser qu'il s'agit d'une société fortement monétarisée, bien que cela ne nous permette pas de savoir dans quelle mesure le cultivateur même rentre dans ces circuits de circulation monétaires. L'écrit tient peut-être une plus grande place dans la vie courante ici que dans les sociétés occidentales aux mêmes époques (II^e-III^e siècles de l'hégire. / VIII^e - première moitié du X^e siècle apr. J.-C.) ; néanmoins, dans l'appréciation de cette société, urbaine comme rurale, à travers ces documents, il ne faut pas oublier que l'utilisation de l'écrit ne touchait *a priori* qu'une minorité de la population. Un exemple de la facilité avec laquelle on a recours à l'écrit est donné

dans un papyrus (n° 12) où est enregistré un témoignage concernant une dette qui a été consignée dans un autre document.

On trouve enfin des lettres au caractère plus personnel, comme de simples lettres de salutations pour s'enquérir des nouvelles de quelqu'un (n° 15). Une longue lettre au langage fleuri, avec des citations de *hadît*, de nombreuses formules de politesse et de louanges à Dieu (n° 18), est l'ouvrage d'un lettré qui a été au service d'un fonctionnaire toulounide : il y évoque les problèmes de sa situation professionnelle, personnelle et familiale, et demande son avis au destinataire au sujet d'un problème, probablement une affaire de mariage. L'auteur de la lettre n° 24 évoque son désespoir et sa solitude même si la cause exacte de son état d'àme n'apparaît pas clairement (questions d'argent liées à des ennuis familiaux) et écrit pour demander conseil et aide. Une seule lettre laisse transparaître une affection réelle entre deux personnes, probablement époux et femme, pourtant évoquée dans un langage pudique et formel (n° 33). Le mari fait part d'une certaine inquiétude car il est resté sans nouvelles de sa femme, s'enquiert de la santé de plusieurs membres de la famille et envoie des salutations. L'inquiétude transparaît également dans chaque ligne de la lettre n° 36 où l'expéditeur se plaint de ne pas avoir eu de réponse aux nombreuses lettres qu'il avait envoyées. Dans une autre lettre (n° 35), l'auteur se plaint qu'on ne l'ait pas tenu au courant de la maladie d'un proche. Des péripeties familiales sont également le sujet d'une missive (n° 29) où il semble être question d'une femme qui se serait enfuie de chez elle. Dans la lettre n° 23 l'auteur essaie de résoudre un problème qui doit être très grave car il prend de nombreuses précautions pour que l'affaire soit réglée le plus rapidement possible : pour plus de sécurité il demande que soit envoyées deux lettres par deux porteurs différents.

Ces papyrus constituent donc un bel échantillon des documents écrits qui témoignent de la vie quotidienne en Égypte pendant les trois premiers siècles après la conquête arabe du pays, allant de documents émanants de l'administration fiscale jusqu'aux soucis quotidiens et états d'àme de ses habitants les plus divers.

Sophia BJÖRNESJÖ
(IFAO, Le Caire)

Yūsuf RĀGIB, *Marchands d'étoffe du Fayyōum au III^e/IX^e siècle d'après leurs archives (actes et lettres)* III : *Lettres des Banū Tawr aux Banū 'Abd al-Mu'min*. Le Caire, 1992. VII + 80 p., XLIV pl. (supplément aux *Annales Islamologiques*, cahier n° 14).

Avec cette livraison (la troisième des six annoncées), commence la publication des papyrus que Y.R. a classés sous la rubrique « correspondance commerciale » des marchands d'étoffes. Il s'agit de billets reçus par les Banū 'Abd al-Mu'min de leurs commanditaires de Fusṭāṭ, les Banū Tawr, accusant réception des envois hebdomadaires dans la capitale de marchandises en provenance du Fayyōum, annonçant l'envoi de produits de la capitale et rendant compte des mouvements (achats, ventes, invendus) intervenus en une semaine. Soit quarante-quatre missives parfois très fragmentaires, écrites dans plusieurs cas sur des papyrus de remplacement. Quarante d'entre eux